ÉCOLE DES AVOCATS SUD-EST

I.D.F.P – Grasse

Institut du droit de la Famille et du Patrimoine du Barreau de Grasse

BULLETIN D'INSCRIPTION POUR LA FORMATION

MAJEURS PROTEGES : ACTUALITES ET PROCEDURES & ROLE DE L'AVOCAT

Par Monsieur Frédéric BICHERON, Professeur Agrégé à la faculté de Droit de l'UPEC Université de Paris-Est Créteil et AVOCAT au Barreau de Paris

Le vendredi 4 juillet 2025

De 9 h 30 à 12h30 et de 13h 30 à 17 heures

Pause déjeuner avec cocktail déjeunatoire de 12h30 à 13h 30

Au sein de la Maison de l'Avocat – Espace GARNERO

64 avenue Pierre Sémard – 06130 GRASSE

Nom – Prénom :

ADRESSE MAIL :

Adhérent IDPF : OUI/NON

Frais d'Inscription :

O **Adhérents IDFP** : 70,00 € O **Non Adhérents** : 150,00 €

- **Adhérents Jeune Barreau (moins de 3 ans) : 35,00 €**
- **Avocats inscrits au Barreau en janvier 2025 : GRATUIT**

IMPORTANT : Pour que les inscriptions soient prises en compte, le présent bulletin d'inscription, accompagné du chèque de règlement à l'ORDRE DE IDFP GRASSE, doit être impérativement DEPOSE CASE N° 5 de Me Mélanie GANASSI ou posté à son cabinet avant le lundi 30 juin 2025 - 12 heures – DELAI DE RIGUEUR

Aucune inscription ne sera validée sans le règlement parvenu dans le délai.

LES SUPPORTS NE SERONT ADRESSES QU'AUX PERSONNES INSCRITES DANS LES DELAIS

Le présent bulletin d'inscription vaut reçu, à la date du chèque et sous réserve de son encaissement :

BANQUE : NUMERO DU CHÈQUE